

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'Eglise, titulaires d'églises paroissiales. — II Certificat d'instruction religieuse. — III Courtes réponses à diverses consultations. — IV Le frère Denys. — V Prières des Quarante-Heures. — VI " Médailles " qui remplacent les " seapulaires ".

AU PRONE

Le dimanche, 28 janvier

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La fête (1) et la solennité de la Purification (ou du titulaire, en quelques églises) ;

Le dim. de la Septuagésime ;

Dans le dioc. de Joliette, la collecte pour l'abolition de l'esclavage.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 28 janvier

Messe du IV dim. après l'Epiph., **semi-double**; mém. de saint Raymond de Pennafort et de sainte Agnès; préf. de la Trinité. — I vêpres de saint François de Sales, **double**; mém. du dim. et de saint Raymond de Pennafort.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 4 février

Dans les églises paroissiales qui suivent (excepté dans celle de Repentigny où on la fait le 4 février), l'on a anticipé au 28 janvier, la solennité de la Purification de la sainte Vierge, et l'on fait le 4 février, avec la couleur violette, la bénédiction et la procession des cierges, puis on chante, avec la couleur requise, la messe du titulaire.

(1) La bénédiction des cierges (et la procession) peut se faire, le 2 février, dans les chapelles de communauté, ou le dimanche suivant, pourvu toutefois que la messe soit chantée.